

ARLETTE PUJAR

Les enseignements ultramarins à cœur

Très ancrée sur son territoire, Arlette Pujar, la directrice de la délégation du CNFPT en Martinique, défend plus que jamais l'usage des valeurs et de la culture d'outre-mer dans l'acte de former.

Arlette Pujar n'a pas conservé l'accent marseillais ni réellement pris celui des Antilles. Née en Martinique, mais élevée dans la cité phocéenne, elle a grandi au pied des bateaux qui assuraient l'acheminement de la production de bananes entre Fort-de-France et la métropole. Son père, mécanicien, reste à quai. Sa mère s'occupe du foyer. Mais tous les deux ans, au moment des vacances, la famille prend la mer pendant douze jours pour rejoindre sa terre natale.

A l'école, Arlette Pujar se souvient des exposés qu'elle faisait sur la Martinique, riche de sa double culture. Déjà très attachée, même de loin, à ses racines. Ce patrimoine, elle le chérit toujours et le défend depuis quatorze ans à la tête de la délégation régionale du CNFPT en Martinique.

HYPERPOLYVALENCE

Difficile d'exister lorsqu'on est à plus de 6000 kilomètres de la capitale. «Nous courons toujours après le retard de développement que nous constatons face à la France hexagonale. Il est intimement lié à l'histoire singulière des délégations ultramarines, à notre passé d'anciennes colonies», expose-t-elle. Et de détailler: «Que ce soit pour la prise en charge des déchets, la modernisation du réseau électrique, les constructions durables, nous en sommes encore au balbutiement. Au niveau des formations,

il nous faut rattraper ce décalage.» La délégation a ainsi des frais d'approche bien plus conséquents que ceux de la métropole. La mise en place d'une formation nécessite parfois de faire venir des formateurs depuis Paris. Or, il faut l'absorber dans le budget. De même, les conseillers «formation» en Martinique sont peu nombreux, mais extrêmement polyvalents. «Dans l'Hexagone, les conseillers

«La Martinique n'est pas la Picardie. Il nous faut des référentiels qui s'adaptent à notre réalité de terrain.»

«formation» n'ont qu'une seule spécialité à gérer, voire deux, alors qu'ici, ils en cumulent entre huit et quinze et doivent être hyperpolyvalents», rappelle la directrice, bien consciente de la spécificité de son territoire, et surtout, de la méconnaissance dont il fait parfois l'objet.

De Paris, on ignore souvent le mode de vie antillais, les coutumes, le stade de développement, jusqu'aux fonds européens auxquels les territoires ultramarins ont droit. Avec des erreurs encore parfois gênantes lorsque des visios sont programmées à des horaires qui les rendent impossibles à suivre depuis Fort-de-France! Ou quand des élèves ingénieurs de l'Inet réalisent une étude sur la biodiversité sans une seule mention de l'outre-mer... La docteure en droit public ne se gêne d'ailleurs pas pour pointer

ces défaillances. «La Martinique n'est pas la Picardie. Il nous faut des référentiels qui s'adaptent à notre réalité de terrain et à notre ancrage caribéen.»

GESTION DE CRISE

Dès sa prise de poste au CNFPT, elle a mis un point d'honneur à mettre en place une formation à la gestion de crise. «Lorsque vous êtes confrontés à des risques naturels, ce n'est pas juste une couverture aux sinistrés qu'il faut fournir, mais de l'aide sociale, anticiper le logement suivant, etc.» rappelle Arlette

Pujar, qui évoque la manière dont elle a convaincu Vincent Potier, le directeur général d'alors. Pour appuyer son argumentation, elle encadre un article de presse locale signé d'un lieutenant-colonel évoquant le besoin de former les agents aux risques et l'offre à son supérieur lors de l'un de ses déplacements aux Antilles. «En atterrissant à Paris, il m'a donné le feu vert», sourit-elle.

Depuis, cette formation est devenue un itinéraire dispensé dans l'ensemble des délégations. Vincent Potier, qui a cheminé avec elle durant huit ans, s'en souvient bien. «A son contact, j'ai davantage pris conscience de la diversité de la nation française dont on ne peut parler avec le terme "identité nationale". Cette dernière n'est pas une valeur républicaine. Appartenir à la nation, c'est, avant tout, adhérer



A.P.



aux valeurs de la République, à ses principes et ses exigences et, en même temps, affirmer la reconnaissance des cultures et des particularités.»

POSTURE POLITIQUE

Un rapide coup d'œil aux murs du bureau d'Arlette Pujar à Fort-de-France suffit à évoquer son ancrage culturel. D'un côté, trône l'affiche de l'hommage rendu par le Sénat à Aimé Césaire, grande figure politique de la pensée anticoloniale. De l'autre, sont accrochés des tableaux à base de collage de papiers entièrement réalisés par la directrice, qui est aussi coauteure de plusieurs ouvrages collectifs.

Un travail de patience qui n'est pas sans rappeler la façon dont elle défend l'importance de prendre en compte le regard ultramarin : « Nous pouvons être porteurs d'idées, notamment sur l'innovation et la transition écologique. La biodiversité française provient à

97% des territoires ultramarins.» Forte d'une posture politique acquise après neuf ans passés au cabinet du conseil général de la Martinique et quatre comme directrice de l'association départementale des maires de l'île aux fleurs, elle sait « sortir des sentiers battus », selon Jules Otto. L'ancien directeur régional du CNFPT en Guadeloupe précise : « Elle a une lecture un peu politique, plus que la posture classique du fonctionnaire qui ne prend pas de risque. Nos deux territoires sont parfois en conflit car la Martinique est jugée mieux dotée. Mais en travaillant avec elle, je n'ai pas ressenti cela.» Un esprit d'ouverture doublé d'un combat pour rappeler la résilience des peuples ultramarins.

«Lorsqu'on observe les maires de l'Hexagone affolés face aux inondations, nous, ici, on sourit un peu», murmure-t-elle, rappelant que son territoire doit être considéré comme une force de proposition. C'est dit. ● Julie Krassovsky

2025

Nommée chevalier de la Légion d'honneur par décret publié au « Journal officiel » du 18 janvier 2025.

2010

Directrice régionale du CNFPT à Fort-de-France.

2006

Directrice générale adjointe du conseil général de la Martinique.

2002

Directrice générale de l'Association des maires de la Martinique.

1992

Collaboratrice de cabinet du conseil général de la Martinique.